

- Budget
- Réalisations
- Vie de la commune
- Vie des associations
- Infos
- Carnet

Le mot du Maire

Comme prévu, les recettes financières venant de l'État ont été revues à la baisse en 2015.

Je vous rappelle pour mémoire que l'État baissera encore ses dotations aux communes en 2016 et 2017.

Le budget communal a été voté cette année en tenant compte de cette nouvelle donne.

Nous sommes dans un contexte budgétaire difficile, nul ne doit l'ignorer.

Cette situation nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Le budget de fonctionnement a été examiné de façon à faire des économies, mais la marge de manœuvre est faible sans prendre des décisions structurelles lourdes.

Mais ne nous laissons pas aller, « L'espoir est le plus grand véhicule du succès, tandis que le découragement le rend impossible » d'après Goswin Joseph Augustin.

Et j'ose ajouter, après la pluie vient toujours le beau temps.

Dans un mois, ce sont les vacances, que je vous souhaite excellentes !

Soyez prudents sur les routes !

Jean-François ROOST

Complément d'information

Compte-tenu des contraintes budgétaires, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de stopper l'aide accordée aux particuliers lors des travaux de coloration de façades de maisons.

Les dossiers en cours pour 2015, ont été acceptés dès lors qu'ils étaient complets.



AFFAIRE SEBIL : réponse de Jean-François ROOST

En réponse à l'article paru dans l'Est Républicain du mardi 05 mai 2015

Bonjour Monsieur ZIMMER,

Votre article paru dans l'Est du mardi 4 mai m'a quelque peu interpellé. En effet, les élus de Bourogne ne sauraient accepter qu'une entreprise « qui fait du bruit et qui produit des odeurs » vienne nuire à la qualité de vie de nos

administrés, pour « ne pas avoir de problèmes avec les habitants d'Anjouette ».

C'est quand même un peu fort ! Je vous rappelle que la ZAC des Tourelles de même que la ZAIC de Bourogne-Morvillars se situent dans les vents dominants, ce qui fera largement « profiter » des nuisances les villages de Bourogne, Charmois, Morvillars et Froidefontaine.

A titre d'information, début 2008, une entreprise de concassage de déchet du BTP avait prévu de s'installer dans ce secteur, et avait essuyé un refus catégorique des élus de Bourogne et de Morvillars.

Nous souhaitons d'autres entreprises plus soucieuses du bien-être de nos administrés.

Vous remerciant de m'avoir lu, je vous présente, Monsieur ZIMMER, mes très respectueuses salutations.

Budget

Budget 2015 : baisse sensible des recettes communales

L'État l'avait promis et... malheureusement, il l'a fait !

Cette année est la première qui voit la baisse des dotations de l'État

traditionnellement versées aux communes afin « de contribuer à la diminution du déficit public ». Même si les collectivités territoriales (communes, départements, régions) sont peu endettées et investissent beaucoup, ce sont elles les plus grandes contributrices à la baisse des dépenses publiques.

Les années à venir ne s'annoncent pas plus rose, puisque le programme de redressement financier de la France continuera. Dans quelles proportions sera impactée la commune de Bourogne ? Nous sommes actuellement dans l'impossibilité de le dire.

C'est la dotation de fonctionnement qui subit une baisse conséquente de 36 562 € entre 2014 et 2015. Cette diminution risque d'être encore plus forte en 2016. Il était donc nécessaire de prendre des dispositions afin de maintenir le niveau des recettes communales.

L'équilibre du budget communal est assuré de deux manières :

1 - Économies sur différents postes de dépenses communales

- fermeture le mercredi après-midi de l'accueil de loisirs qui n'était absolument pas rentable puisque 2 à 3 enfants étaient inscrits,
- changement de lieu pour les séances piscine des scolaires avec la mise à disposition gratuite des équipements de la CAB (cela permettra d'économiser environ 10 000 € tout en maintenant cette activité),

- diminution du montant des fournitures scolaires,
- baisse diverses, comme les coûts liés aux photocopieurs, extinction de l'éclairage public, les coûts des colis de Noël, réduction des frais d'impression du bulletin municipal, réduction des montants des subventions allouées...

2 - Augmentation des impôts locaux

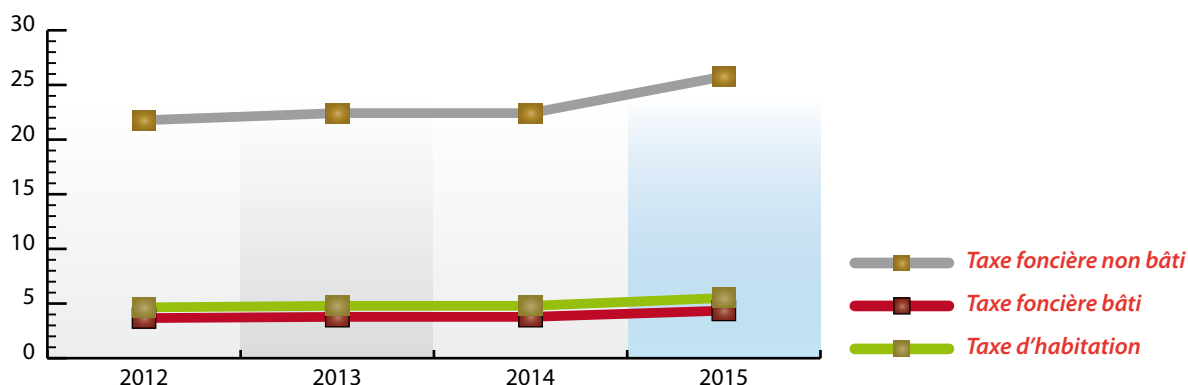
Les taux des trois impôts locaux ont été augmentés de 15%. Cela permettra d'engendrer une recette supplémentaire de 27 370 €.

L'effort sur la fiscalité locale se poursuivra afin de permettre à la commune de Bourogne de ne plus « vivre » grâce à des recettes externes telles que les dotations de l'État notamment, et de répondre aux exigences imposées par l'Etat.

Ces efforts permettront de réaliser les investissements et travaux suivants : la réfection des auvents de l'école, qui engendrent des problèmes de sécurité ; la mise aux normes accessibilité (*avertisseur lumineux*) du gymnase et du foyer Léon Mougin ; le renouvellement d'une partie du parc informatique de la mairie et la régénération de la forêt communale.

L'entretien de la voirie communale est également à l'ordre du jour, ainsi que le budget des écoles, le fleurissement, la remise en état du parcours santé, le soutien aux associations et enfin le maintien du même niveau de service offert à la population dans le cadre des TAP (*Temps d'Activités Périscolaires*) et de la médiathèque municipale.

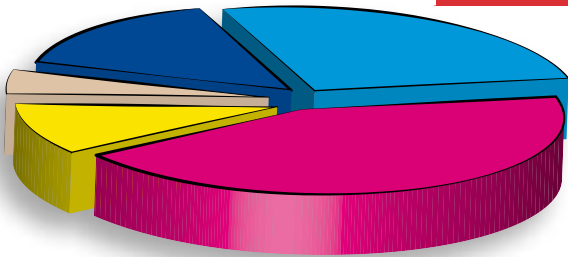
Évolution du taux de la taxe d'habitation en %



Fonctionnement

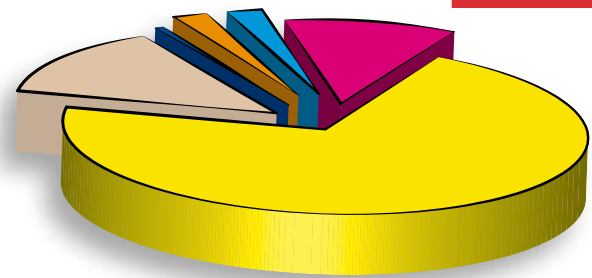
les dépenses

Charges à caractère général	462 144
Charges de personnel	749 175
Charges de gestion courante	167 100
Charges financières	78 779
Virement à la section d'investissement	267 712
	1 724 910



les recettes

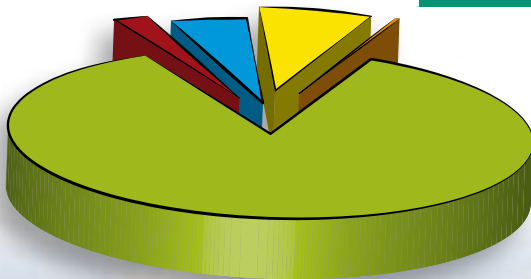
Excédent de clôture	43 027
Produits des services	181 810
Impôts et taxes	1 215 000
Dotations et participations	238 009
Autres produits et produits exceptionnels	12 200
Transferts et atténuations de charges	34 864
	1 724 910



Investissement

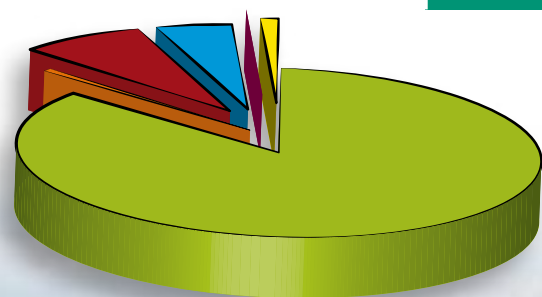
les dépenses

Déficit d'investissement	158 119
Capital des emprunts	234 618
Cautionnement - Amortissements	2 725
Mesures foncières Antargaz	2 862 999
travaux - constructions - Matériel	73 620
	3 332 081



les recettes

Réserve	162 723
Cautionnement - Amortissements	1 000
Dotations - Fonds compensation TVA	32 121
Mesures foncières Antargaz	2 854 173
Fonds propres	14 352
Virement section de fonctionnement	267 712
	3 332 081



Projets – Réalisations

L'accès aux déchetteries pour les professionnels



Depuis le 1^{er} mars 2015, les artisans ont accès aux déchetteries de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.

Cela s'effectue sur présentation du badge professionnel qu'il faut au préalable demander à la CAB en remplissant et renvoyant le formulaire téléchargeable sur la page internet www.agglo-belfort.com/fr/dechets/les-dechetteries/professionnels.html, accompagné des pièces justificatives à l'adresse indiquée sur le formulaire. Pas de retrait de badge professionnel en déchetterie.

Si des filières professionnelles existent, la déchetterie présente l'intérêt de pouvoir accueillir de faibles quantités de déchets mais de plusieurs filières de traitement différentes.

L'accès sera autorisé à Danjoutin, Sermamagny et Châtenois-les-Forges, à tous les artisans du Territoire de Belfort ainsi qu'aux extérieurs travaillant dans le département dans la limite de deux camionnettes de 2 m³ par jour, de façon à cibler les petits chantiers.

L'apport de déchets toxiques est limité à 50L par passage (quel que soit le niveau de remplissage des récipients), et le nombre de pneus à 2 pour véhicule léger.

D'autre part, l'accès aux véhicules à plateau n'est possible qu'à Châtenois-les-Forges, pour raisons de sécurité et d'adaptation des équipements.

Pour les entreprises du BTP utilisant ce type de transport et qui privilégient le vidage au sol de gros volumes, il est possible d'aller à la carrière d'Argiésans pour les gravats, à Bessoncourt pour les déchets verts, chez Est Recyclage pour d'autres déchets non triés, au Sertrid/Pietra pour des déchets incinérables.

Chaque passage en déchetterie est facturé 59€ HT (TVA à 0%) au professionnel, ce qui correspond à une moyenne estimée du coût d'un apport de professionnel. Le tarif est voté chaque fin d'année par la CAB.

Un badge sera remis aux professionnels de la CAB sur demande. Pour les professionnels extérieurs à la CAB, un formulaire devra être rempli avec l'agent pour permettre une facturation.

HORAIRES

L'été (du 15 avril au 14 octobre)

Du mardi au vendredi :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi : 9h - 18h

L'hiver (du 15 octobre au 14 avril)

Du mardi au vendredi* :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi : 9h - 17h

La déchetterie de Danjoutin est ouverte aussi le lundi aux mêmes heures. L'accès aux déchetteries est interdit 10 minutes avant la fermeture.

PCS en cours de finalisation à Bourogne, recherche bénévoles

L'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 dite « loi de modernisation de la sécurité civile » a rendu le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles.

Le PCS a pour objectif d'assurer l'alerte, l'information et la protection des populations au regard des risques naturels, technologiques ou sanitaires.

A ce jour, le PCS de Bourogne est en cours de finalisation : les actions des élus et des employés municipaux sont planifiées (directeur des opérations de secours, responsable logistique, responsable secrétariat...), un recensement des ressources matérielles et humaines est réalisé, un répertoire téléphonique est mis à jour...

De plus, un découpage de la commune de Bourogne en secteurs est défini afin d'optimiser au mieux l'alerte et l'information des habitants de Bourogne.

Plusieurs bénévoles et des conseillers municipaux ont été sollicités pour être des relais de quartier. Leur rôle consiste à faire du porte-à-porte afin d'alerter la population dans une zone prédéfinie. Ils participeront aussi à exercices de simulation. Il faut préciser que ces personnes bénévoles sont dégagées de toute responsabilité.

Si vous êtes intéressés par cette mission, n'hésitez pas à vous signaler à la mairie de Bourogne si possible avant fin juin 2015.



Vie de la Commune

Exercice d'équilibre sur les kayaks : difficile de tenir debout !



Journées voile au Malsaucy

Lundi 11 et mardi 12 mai, c'est sous un soleil radieux et une chaleur bienvenue que les deux classes de CM1 et CM1/CM2 de Bourogne se sont rendues sur la base nautique du Malsaucy.

Dans le cadre de leur programmation en sports, les élèves ont travaillé deux objectifs précis : se déplacer sur un milieu différent que celui connu habituellement et savoir effectuer une trajectoire avec précision.

Pour le premier objectif, les enfants ont pratiqué le kayak, le canoë, le catamaran sur le lac et la trottinette sur la base.

Pour le second objectif, ils se sont initiés au tir à l'arc, au tir à la carabine laser et au golf Y.

De l'avis des principaux intéressés, ce furent deux superbes journées ! Ils remercient d'ailleurs la mairie qui finance ces journées de plein air.

Affaires scolaires

- ✿ Nous avons la confirmation de la fermeture d'une classe de primaire pour 2015-2016. Nous ne connaissons pas encore les effectifs de l'école pour la rentrée prochaine.
- ✿ les demandes de dérogations pour accueillir les élèves d'autres communes sont refusées par le conseil municipal.
- ✿ Une exposition de tous les travaux réalisés par les enfants participant aux TAP sera présentée le 13 juin, pendant la kermesse.



Prêts au départ pour une balade le long des berges du Malsaucy !



Le tir à la carabine demande de la concentration et de la précision.



LA KERMESSSE DE L'ÉCOLE
aura lieu le **13 juin 2015**
dans la cour des primaires à la Varonne

Vie de la Commune

Médiathèque : fonctionnement perturbé par la petite cigogne...



A tous les adhérents actuels et/ou futurs de la médiathèque de Bourgne...

Sachez que notre médiathèque fonctionnera de manière un peu particulière à partir de cet été et ce, jusqu'à la fin de cette année : Audrey GILLEGIRARD sera absente à compter du 20 juillet prochain jusqu'à début janvier. Après ses vacances d'été, elle prendra son congé de maternité.

Les heures d'ouverture au public ne changeront pas. En revanche, il n'y aura plus d'animations scolaires, ni celles destinées aux assistantes maternelles.

Pas d'inquiétude, vous pourrez toujours prendre ou renouveler votre adhésion à la médiathèque et venir dès fin août acheter votre « carte jeunes » !

Nous souhaitons à la future maman une belle fin d'année 2015 !



The B.A.D. STREET 2015 annulé

Le conseil municipal est au regret de vous annoncer que le festival The B.A.D. STREET ne pourra pas avoir lieu cette année comme cela avait été annoncé.

Nous savons qu'il tenait à cœur à un certain nombre d'entre vous, c'est pourquoi nous sommes désolés d'avoir dû l'annuler.

Nous remercions Audrey GILLEGIRARD ainsi que les jeunes de la commune qui avaient commencé à se mobiliser pour l'organiser.

Marché aux fleurs du 8 mai 2015

La 6^{ème} édition du Marché aux fleurs à Bourgne s'est déroulé sous un soleil très agréable.

Une belle journée qui a encouragé un grand nombre de visiteurs, Bourgnais ou non, à venir chercher de magnifiques fleurs pour leurs jardins, balcons, bords de fenêtre...

Grâce à eux, ce fut une journée encourageante pour le CCAS, à qui les bénéfices de cette action sont reversés.

Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette opération se déroule parfaitement et nous remercions également Monsieur FAIVRE qui chaque année nous vend ses plantes de qualité au meilleur prix.

Votre avis nous intéresse, alors n'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à bourogne.animation@icloud.com



Chasse aux œufs au parcours santé

C'est l'après-midi du samedi 11 avril que le lièvre de Pâques est venu au village pour proposer une chasse aux œufs ludique. Avec l'aide de la municipalité, il a déposé des puzzles et des rébus tout le long du parcours santé.

Ainsi les enfants présents, âgés de 1 à 10 ans, ont retrouvé les deux pièces d'un puzzle représentant un poussin pour les petits et trois images correspondants à des devinettes pour les plus grands.

Une fois la tâche accomplie, les enfants devaient remettre leurs images et, en échange, ils recevaient un paquet de chocolats à l'arrivée.

Domage qu'il n'y ait pas eu plus de participants, sans doute du fait du temps maussade.



Quelques petits courageux accompagnés de leurs parents sont venus pour la chasse aux œufs malgré le temps incertain

Le rôle de l'ONF dans la gestion des bois et forêts communales

La vie de nos forêts sur la commune

Notre forêt est gérée par l'ONF (*Office National des Forêts*). C'est un organisme public responsable de la gestion durable des forêts publiques du territoire Français, créé il y a 50 ans, mais dont l'origine remonte à quelques siècles.

Pour gérer nos forêts, l'ONF nous soumet un plan d'aménagement sur 20 ans (*pour la commune 2000 à 2019*), avec toutes les coupes et travaux à faire par année, de la régénération* à la coupe définitive, en passant par les coupes d'éclaircie, de jardinage et d'amélioration. La coupe définitive intervient environ 60 à 80 ans après la germination (*pour info, la forêt pousse d'environ 5 m³ par an à l'hectare*).

Nos forêts bourignaises sont vieillissantes et nos bois ont plus de 80 ans, ce qui est un bel âge pour récolter les hêtres qui sont dominants dans nos forêts. Au-delà ils perdent en qualité et bien sûr, sur leur prix de vente.

Qui fait quoi dans nos forêts

L'ONF

- Assure la surveillance foncière et générale
- Élabore l'aménagement
- Veille à son application et encadre la gestion courante
- Met en vente le bois
- Identifie les parcelles
- Contrôle les exploitations

LA COMMUNE

- Est propriétaire de la forêt
- Dispose de pouvoirs judiciaires
- Approuve l'aménagement forestier
- Décide le programme des travaux et en est le maître d'œuvre



Photos de la coupe 2015

Vie de la Commune

La Jeunesse bourignaise s'engage



Mercredi 13 mai 2015 à 14h, nous avons donné rendez-vous en mairie aux jeunes du village pour venir à la rencontre des élus.

Neuf jeunes se sont présentés et ont pu échanger, très librement, de manière conviviale et constructive sur les sujets qui leurs tenaient à cœur.

Nous les en remercions car grâce à eux, nous pouvons désormais lancer le projet d'un « groupe de travail jeunesse » qui s'impliquera dans le bulletin municipal, dans les manifestations et dans d'autres événements qu'ils souhaiteront.

A très vite pour la suite...

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre le mouvement, si vous avez entre 8 et 17 ans, faites-nous le savoir par mail bourogne.jeunesse@icloud.com ou en vous faisant connaître au secrétariat de la mairie.



La folle Histoire du Jud errant

Né en 1834 à Bourogne, dans le Territoire de Belfort, Charles Jud a inspiré, dit-on, les personnages de Fantomas et d'Arsène Lupin.

- Dites-moi, Monsieur Jud, n'est-ce pas vous qui, en 1860, avez occis dans un train, le président de la 4^{ème} Chambre à la cours impériale de Paris ?

- Oui, en effet. On m'a même qualifié de premier meurtrier ferroviaire !

C'est à la suite de cette histoire, fâcheuse par son issue, que les trains ont été équipés de sonnettes d'alarme. Vous le voyez, c'est moi qui ai initié la sécurité dans les transports en commun !

- Vous êtes cynique !

- Non, simplement réaliste !

- N'est-ce pas vous également qui, toujours en 1860, avez agressé un médecin-major russe, retrouvé inanimé et dépouillé le long de la voie ferrée entre Zillisheim et Illfurth, en Alsace ?

- Je ne peux pas démentir.

- Lorsque vous étiez en activité ici-bas, vous étiez le spécialiste de l'usurpation d'identité. N'est-ce pas un signe de lâcheté que de se grimer et de celer son véritable patronyme ?

- J'ai changé tellement de fois d'identité que je suis incapable de les énumérer toutes. J'aimais particulièrement me glisser dans la peau d'ouvriers tailleurs bien vivants auxquels je dérobaient les papiers.

Mais l'usurpation d'identité n'est pas un signe de faiblesse ni de lâcheté. Bien au contraire ! Elle témoigne d'une intelligence supérieure. Pour preuve, ma vie rocambolesque a inspiré les créateurs de Fantomas et d'Arsène Lupin.

- En somme, vous voudriez qu'on vous dise merci...

- Du moins les auteurs de ces personnages de fiction et leurs descendants le devraient, j'en suis convaincu...

- Votre vie est parsemée d'escroqueries et de crimes. D'outre-tombe, faites-vous votre mea-culpa ?

- Ouhlala ! Attention ! Veillez, je vous prie, à distinguer la fiction de la réalité ! C'est vrai, j'ai collectionné les délits et les entourloupes, les méfaits et les chausse-trapes et cela dès ma prime jeunesse.

Certains de mes faits et gestes ont été lourdement sanctionnés par la justice. J'ai ainsi été condamné à vingt ans de travaux forcés en 1859 par le conseil de guerre de la division d'Oran et à la peine de mort par contumace, par la cour d'assises de la Seine en 1861, ainsi que par celle de Colmar en 1862.

Mais on m'a accusé de toute une série de choses que je n'ai pas commises ou pour lesquelles je n'ai joué qu'un rôle très secondaire. Charles Jud a bon dos !

- Un jour, vous avez disparu de la circulation. On dit que vous avez fini vos jours en Egypte, à Alexandrie, dans la peau d'un paisible négociant. Pouvez-vous aujourd'hui nous confirmer cette rumeur ?

- Non, je préfère garder une part de mystère...

- Dites-moi, il ne fait pas trop froid en enfer ?

- Oh si, un froid mortel !

Comment traiter les incivilités ?

1^{er} cas : l'attrait du linge commence dès le plus jeune âge

L'histoire a eu lieu le jour de Pâques cette année, dans une rue déjà connue pour ses problèmes de déjections canines : la rue Bernardot.

Un couple est venu rendre visite à une personne âgée et a garé sa voiture dans la cour de la propriété de cette dernière, laissant le portail ouvert.

Quelques instants plus tard, entendant du bruit venant de l'extérieur de la maison, ils sortent et constatent que quelques gamins d'une dizaine d'années se trouvent sous le auvent en train de dérober le linge personnel de cette personne âgée, qui séchait tranquillement.

La porte de la grange a même été ouverte et des chenapans en sortaient également. A la vue des occupants, les apprentis cambrioleurs décampent sans demander leur reste, en les insultant copieusement.

Bien sûr, la gendarmerie a été prévenue, mais les petits voyoux sont déjà loin...



Alors, que faire devant ce type d'incivilités ? Manque d'éducation ? Enfants livrés à eux-mêmes ?...

Les questions sont là... **Mais une chose est sûre : la fesséequette ces petits « sauvageons » !**

2^{ème} cas : les bruits de toutes sortes

**Bruit = incivilité
=> tolérance zéro**

Plutôt que de longs discours...



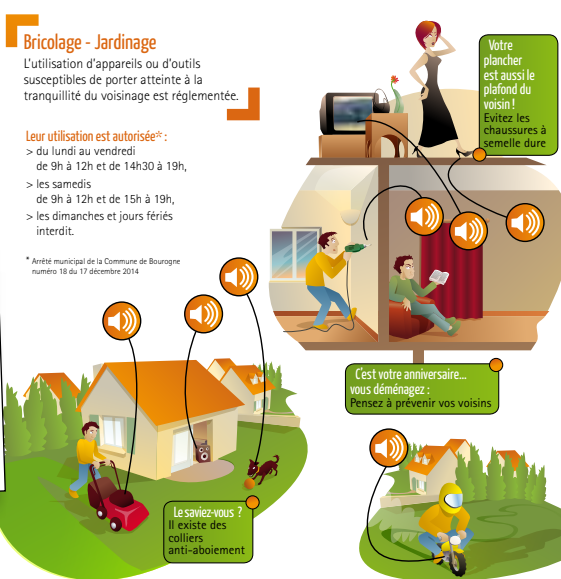
Documentation
www.Blue-com.fr
11/2007

Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée* :
> du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
> les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
> les dimanches et jours fériés interdit.

* Arrêté municipal de la Commune de Bourgoigne numero 18 du 17 décembre 2014



Un bruit vous gêne ?

Quelle que soit son origine

- Voisinage :**
- > Jardinage
 - > Bricolage
 - > Appareils bruyants
 - > Animaux domestiques
 - > Comportements bruyants
- Chantiers de travaux publics ou privés**
Activités (sauf installations classées)
(Une mesure sonométrique est alors nécessaire)**
- > Commerce
 - > Artisanat
 - > Agriculture
 - > Sport
 - > Loisir
 - > Lieu musical

(1) Réalisez à la demande du Maire par la DDASS ou le SCMS

Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3^{ème} classe (jusqu'à 450€).

3^{ème} cas : les déjections canines et les aboiements

Là encore, les arrêtés municipaux et départementaux ne sont pas respectés.

Les propriétaires d'animaux et de chiens en particulier, provoquent des désagréments physiques (*crottes qui traînent*) et auditifs (*aboiements intempestifs*) tout au long de la journée et parfois même, de la nuit.

Mais là encore, mieux qu'un discours, une image qui fasse réfléchir...

Nous vous rappelons que les amendes de police pour ce type d'incivilité vont de 35 € jusqu'à 450 €.



Le toutou de Bourgoigne :

- ne tient pas son maître en laisse,
- laisse traîner ses déjections partout,
- jette ses détritus à terre,
- aboie à toute heure du jour comme de la nuit.

ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORER LA CULTURE NUMÉRIQUE

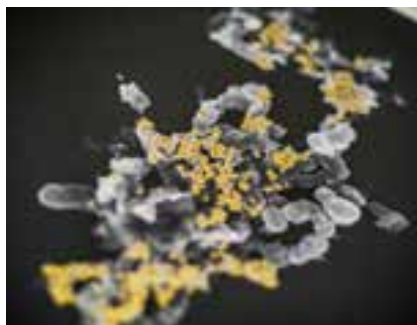
1, rue de la Varonne - 90140 Bourgne
03 84 23 59 72

Entrée libre
du mardi au samedi de 14h à 18h

Email : lespace@cg90.fr
<http://espacegantner.cg90.fr>

Du 11 avril au 25 juillet 2015 Exposition SO₃ Art, Biologie et (Al)Chimie par Jens Hauser

Trois artistes mettent en scène virus, bactéries et molécules d'ADN. L'Espace multimédia gantner se transforme en laboratoire le temps d'expériences mêlant art, biologie et (Al)Chimie.



Trois artistes, trois formules expérimentales, pour mettre en scène ces acteurs du vivant : Tagny DUFF réalise des tatouages littéralement viraux sur des échantillons de peau. Paul VANOUSE a recours à des plasmides bactériens pour trafiquer des portraits d'ADN qui laissent apparaître d'autres identités. Et Adam W. BROWN produit de l'or grâce à des bactéries extrémophiles – la pierre philosophale serait-elle trouvée ?

Exposition visible pendant les horaires d'ouverture du lieu.

Autour de l'exposition

Judi 18 Juin à 18h30 (adultes)
+ samedi 20 Juin 2015 à 15h (enfants)

Ateliers de cuisine moléculaire
animés par Karine MOUGIN

Sphérification, émulsification, gélification... Vous expérimenterez les saveurs au travers des procédés chimiques qui ont donné lieu à cette discipline culinaire en pleine expansion appelée « cuisine moléculaire ».

Dans cet atelier, on vous apportera les clés pour accéder facilement à cette pratique, on vous proposera une démonstration et bien sûr... une dégustation très surprenante.

Réservation obligatoire au 03 84 23 59 72
ou lespace@cg90.fr

AGENDA

**Du vendredi 3
au dimanche 5 juillet 2015 :**
HORS LES MURS
Les Eurockéennes de Belfort

Born To DIY par Systaime. Systaime sera l'oeil alternatif du festival, il diffusera ses vidéos hybrides sur l'œuvre évolutive en ligne et sur l'application du festival dans l'onqlet Eurockremix.

Samedi 29 août 2015 :
HORS LES MURS
Festival Météo

Déambulation urbaine et sonore dans Mulhouse par Yann LEGUAY, Réservation à faire auprès du festival Météo. Plus d'infos www.festival-meteo.fr

Cérémonie du 8 mai 2015 : se souvenir pour ne pas oublier



Lecture du message de l'UFAC
par deux écoliers de Bourgne

De nombreuses personnes, de toutes générations, ont assisté à la cérémonie commémorant le 70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 qui s'est déroulée, vendredi 8 mai, au monument aux morts de Bourgne.

L'armée, les pompiers, les représentants de la commune, les membres des associations des anciens combattants et du Souvenir français ainsi que de nombreux habitants ont été touchés par la présence des écoliers de Bourgne, venus lire le message de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC), puis chanter de vive voix la Marseillaise et le Chant des partisans.

Selon leurs enseignants présents à cette cérémonie, cette participation aux cérémonies est essentielle pour que puisse se transmettre le devoir de mémoire et fait partie de leur cheminement en tant que futurs citoyens.

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument par les associations, ainsi que par le maire de la commune, Jean-François ROOST.

Recensement 2016 de la population française



Dans le cadre du nouveau recensement de la population de Bourgne, qui aura lieu en début d'année 2016, nous demandons à toute personne souhaitant devenir agent recenseur, de déposer, au secrétariat de la mairie, un dossier de candidature, ceci avant le 30 septembre 2015.

Excès de vitesse = manque de civisme et irresponsabilité

Depuis un moment déjà, nous constatons une recrudescence des excès de vitesse autoroutière dans toutes les rues de la commune de Bourgne, mais surtout rue de Charmois et sur l'axe principal rue de Belfort – rue de Delle, là où **existent des zones à 30 km/h**.

Devons-nous attendre qu'un accident grave arrive ? Notre devoir d'élus mais aussi de citoyens, est de faire cesser ces actes irresponsables. C'est pourquoi nous informons la population que des contrôles de vitesse inopinés sont actuellement effectués par les services de la Gendarmerie Nationale, qui entraîneront des sanctions immédiates sous forme de PV avec retrait de permis. Pour tous ceux qui restent persuadés que la vitesse est un moyen d'expression, il existe des circuits spécialisés où ils peuvent se défouler.

Alors STOP !
respect de la loi = sécurité dans la ville

Plan de ville de Bourgne

Vous avez récemment reçu notre plan de ville de Bourgne et vous avez sans doute remarqué un certain nombre d'erreurs. Nous vous informons des modifications suivantes :

- Téléphone de la Médiathèque : **03 84 54 13 19** au lieu de 03 84 27 82 14.
- Infirmières : il s'agit bien sur de **Madame CZAPLEWSKI** et non de Madame DONADONA.
- Pour le FR&AC, les activités suivantes n'existent plus : photo, aérospatiale, cinéma et l'adresse internet <http://www.fr-ac-bourgne.cabanova.fr>
- Le sentier découverte a été inauguré le 30 août 2014.
- Dans « Village de Bourgne » il faut lire " toute la richesse du patrimoine historique et culturel ".
- Sur le plan en section D2, la Vieille route et le chemin de Clos Fontaine sont erronés et il ne figure pas le tracé de la voie rapide.

Nous vous prions d'excuser ces petites erreurs.

Vie des associations



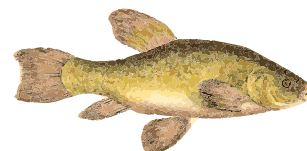
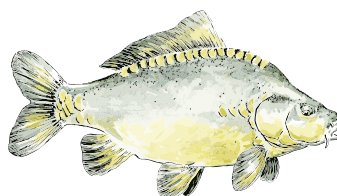
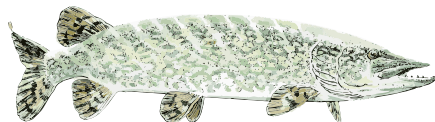
HBCG et Bourogne

Le club de Handball de Grandvillars, le HBCG, remercie vivement la commune de Bourogne, grâce à laquelle 2 entraînements par semaine peuvent avoir lieu au gymnase.

Cette collaboration a permis à de nombreux jeunes de Bourogne de découvrir le Handball.

Filles et garçons, nombreux sont les joueurs du HBCG qui viennent de Bourogne.

Des poissons et des chiffres



Quelques chiffres de l'AAPPMA de Bourogne pour l'année 2014

- 179 cartes de pêche vendues
- Alevinage

Espèces	Rivières	Etang
Carpes	682 kg	612 kg
Brochets	69 kg	150 kg
Tanches		12 kg
Truites	100 kg + 30 dans l'Allaine	
Total	881 kg	774 kg

Soit un total de 1 655 kg de poissons pour une dépense de 5733,67 €.

Manifestations à l'Etang du Lamponot

Dimanche 12 juillet 2015 se tiendra la journée « Poissons Chat » ; elle se veut familiale, avec pour la première fois une bourse aux articles de pêche.

Projets

L'AAPPMA envisage de participer aux TAP (*Temps d'Activités Scolaires*) dès la rentrée scolaire de septembre 2015. Les démarches sont en cours avec la Mairie pour l'organisation administrative de ce projet.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Fabien DAUTREVILLE, Président, au 03 84 42 73 78
- Gérard CRAMATTE, Secrétaire, au 03 84 27 86 30

Bonne année halieutique.

le Football Club vous informe...

Le Football Club de Bourogne (FCB) constitue depuis plus de 60 ans la plus grande association du village. Les joueurs et dirigeants du FCB achèvent leur saison et préparent d'ores et déjà la prochaine.

Fort de ses deux équipes séniors, d'une équipe vétérans et de plusieurs équipes en catégories de jeunes (de U6 à U19) via le Groupement de Jeunes du Sud Territoire (GJST), le FCB est à la recherche de joueurs, dirigeants et bénévoles pour l'an prochain.

Afin de continuer à faire vivre cette association, il est nécessaire que les Bourignais s'impliquent dans ce club.

Les personnes souhaitant évoluer dans une des équipes du FCB

ou se porter bénévole peuvent contacter un des membres du comité. Nous restons à votre entière disposition si vous souhaitez obtenir plus de renseignements.

- Président : Denis LEMBLE 07 86 43 76 32
- Vice président : Martial PLACUCCI 06 63 33 33 05
- Secrétaire : Florian PLUMELEUR 06 23 42 75 64
- Secrétaire adjointe : Céline SIMONCINI
- Trésorier : Samir JEMEI 06 89 32 02 81
- Trésorier adjoint : Noam BENGUIDER
- Entraîneur : Matthieu CORDELETTE 06 77 10 41 27

Vie des associations



Baraka-Lao 2015

Lors de l'Assemblée Générale de janvier 2015, le renouvellement du Comité s'est effectué selon les statuts de l'association et les membres ont élus le nouveau président, Eric HERMANN.

L'association poursuivra son action pour pérenniser notre aide au village de LAO en collaboration avec la commune de Bourgne.

Cette année, en plus de l'aide habituelle à l'école, un projet d'installation d'un moulin à grains est lancé pour améliorer les conditions de vie des femmes.



Manifestations

- La soirée théâtre avant-première de «*Devinez qui*», adapté du roman les «*10 petits nègres*» d'Agatha CHRISTIE, offerte par Tréteaux 90, a remporté un vif succès. Les comédiens ont enthousiasmé les spectateurs par leur prestation.
- Le **Marché Africain des 29 et 30 mars**, malgré la faible affluence du public, a dégagé un léger bénéfice pour nos actions en faveur de LAO.
- Le 24 mai a eu lieu la course cycliste «*Prix de Bourgne*».
- Le 7 juin a eu lieu notre participation aux puces organisées par les Galopins.
- Retrouvez-nous le 23 juin à la «*Journée des Ecoles*».
- Nous concluons la saison estival le 20 septembre avec notre participation au Marché du Monde.

Contact : Eric HERMANN, 06 60 84 65 70

www.barakalao.com



Une foule nombreuse a participé à cette manifestation qui a eu lieu au Fort de Meroux. Après les remerciements d'usage, tout le monde s'est retrouvé devant le pot de l'amitié.



Remise du chèque au CHBM

C'est le mardi 12 mai 2015 qu'a eu lieu la remise officielle du chèque de l'opération organisée par les motards «*Une Rose, Un Espoir*» 90, et de tous les bénévoles de cette association.

La somme de 30 148,32 €, fruit de cette opération de vente des roses, dans les 21 communes participantes, qui a donc été remise, par le sympathique président, Denis SPENLIHAUER, aux représentants du CHBM.

Rappelons que cet argent contribue à l'achat intégral de deux appareils : un mamotôme pour la biopsie du sein et un appareil de lipoaspiration pour la reconstruction du sein.

Le FR&AC vous informe...

Comme à son habitude, le FR&AC vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites (Foyer Léon Mougin, Gymnase de la Varonne, ancien foyer)

Récemment avec le FR&AC

► **Du samedi 24 Janvier au dimanche 1^{er} Février s'est tenue la 20^{ème} exposition de Peinture Sculpture intitulée « 20 ans – 20 artistes »**



Les visiteurs, toujours plus nombreux d'année en année n'ont pas manqué le RDV. Ils ont pu admirer les œuvres très variées des artistes exposants (15 peintres et 5 sculpteurs). Comme chaque année, les élèves des classes de Bourgogne, accompagnés de leurs enseignants se sont déplacés pour admirer l'exposition.

Au cours de l'exposition, deux démonstrations d'aquarelle ont été réalisées devant le public, l'une par Marie-Claire BOMBARDE, l'autre par Fernand LAMY-CHAPUIS qui a également animé un stage d'aquarelle d'une journée.



► **Le Carnaval a eu lieu le samedi 14 Mars sur le thème des couleurs.**

On a pu voir un arc en ciel se promener dans les rues de Bourgogne. Comme d'habitude cette journée fût une grande réussite. Le défilé à pieds dans les rues du village, accompagné des danseuses du

Twispeel Group de Beaucourt et leur joyeux char sono s'est fait sous le soleil. De retour au foyer, petits et grands se sont délectés des délicieux beignets réalisés par les bénévoles pendant que d'autres s'éclataient sur la piste de danse !

► **Une soirée théâtre était organisée le Samedi 21 Février au Foyer Léon Mougin de Bourgogne.**



Pour la première fois, c'est la troupe des Oiwah d'Hérimoncourt qui a assuré le spectacle en interprétant la pièce comique « numéro complémentaire ».

Les spectateurs présents se sont délectés des situations cocasses et nombreux rebondissements qui rythmaient cette pièce.



► **Soirée Rue Valbert sur la greffe des arbres fruitiers**

Après une soirée en 2014 sur la taille des arbres fruitiers, le FR&AC avait été sollicité pour organiser une soirée sur le thème de la greffe.

Celle-ci, animée par l'Association « Les Croqueurs de Pommes » s'est déroulée le mardi 24 Mars dernier et a réuni une quinzaine de participants.

A noter après la théorie, la pratique : le samedi 26 Septembre prochain à 14h30, un bénévole de la commune animera une sortie pour que les personnes intéressées puissent apprendre à greffer les arbres à noyaux (technique de la greffe en fente).

Bientôt avec le FR&AC...

► **SAMEDI 20 JUIN 2015 à 20h30 au Foyer Léon Mougin : gala de fin de saison de la section TENDANCE**

Les adhérentes de la section Tendance, petites, pré-ados, ados et adultes sont fières de présenter leur gala de fin de saison.

Sur des musiques et chansons variées, avec l'aide et l'énergie communiquées par les deux responsables des cours Céline GAUMARD et Isabelle STIQUEL, elles présenteront sur scène, maquillées et costumées, les chorégraphies apprises avec passion durant toute l'année.

Soyez nombreux à venir les encourager et les applaudir !



A noter dans vos agendas...



Mettez votre disponibilité et votre savoir-faire au service du Foyer Rural et Action Culturelle sur la base du bénévolat

Vous avez des idées à partager, un peu de temps libre ?

Vous souhaitez intégrer une équipe sympathique et dynamique et participer à la vie associative de votre village ? Rejoignez-nous !



Pour nous joindre, nous rejoindre ou tout autre renseignement :

Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert – 90140 BOURGOGNE

Tél 03 84 27 73 72

fr.ac.bourgogne@wanadoo.fr

Internet : www.fr-ac-bourgogne.cabanova.fr

Infos

• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...



- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour, de ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Plan Canicule 2015

Dans le cadre du Plan Canicule 2015, la Mairie invite toutes les personnes âgées et seules, de plus de 60 ans, ou handicapées, habitant la Commune, à se faire connaître auprès du secrétariat ou à téléphoner au 03 84 27 81 73, pendant les heures d'ouverture.

Les voisins, les proches ou la famille peuvent également nous signaler tout cas susceptible d'être concernée.

Entre le 1^{er} juin et le 31 août 2015, en cas de canicule (températures supérieures à 30° sur une période de plusieurs jours d'affilé) un accompagnement se mettra en place avec les membres du CCAS et de la commission Sécurité Prévention Santé, pour les personnes fragilisées par les grandes chaleurs. N'hésitez pas à en profiter !

CF. loi n° 2004-626 du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Du nouveau à Bourogne



Le Jardin des Fées 90

Venez faire une ballade féérique au Jardin des Fées 90 !
Accueillis par Magali ALLIOD, vous y découvrirez des bijoux fantaisie à partir de 1 € et 4 € pour l'argent, de quoi se faire plaisir à tout petit prix...

Des nouveautés proposées toute l'année au magasin, 2 rue de Goudant, ou sur la boutique en ligne (avec paiement sécurisé) : www.lejardindesfees90.com

Magnetix Wellness

Récemment devenue conseillère pour la société allemande Magnetix Wellness, Magali se fera également un plaisir de vous faire découvrir et apprécier le pouvoir

des aimants au travers d'une magnifique gamme de bijoux et accessoires magnétiques garantis 2 ans... Offrez ou offrez-vous un bijou ou un accessoire Bien-être ! Paiements CB acceptés.

Vous souhaitez organiser une réunion à domicile ? Vous serez remercié(e) avec des cadeaux réservés aux hôtesse !

Retrouvez toutes les nouveautés sur catalogues disponibles sur simple demande par mail à mg.alliod@gmail.com ou par téléphone au 06 60 93 89 21.



Carnet 2015

- Bulletin Municipal de Bourogne N°22 • Juin 2015
- Publication de la Ville de Bourogne
- Directeur de la publication : Jean-François ROOST
- Rédacteur en chef : Guy HUDELLOT
- Photos :
- Conception : G. CANAVAR 03 89 43 23 99 canavartistecom@free.fr
- Dépôt légal en cours
- Tirage : 1000 exemplaires

Naissances

- 28/01/2015 **Laurine ROLLAND**
de ROLLAND Cyrille et TOSI Emilie
7 rue Louis Lablotier
- 17/02/2015 **Ruben STEMPEL**
de STEMPEL Nicolas et MAIRE Alexandra
4 Impasse de la Vigne
- 23/02/2015 **Krystal DEPARDAY**
de DEPARDAY Jordan et HAFIS Sabrina
1 bis Rue de la Tuilerie
- 16/03/2015 **Albane HAMROUNI**
de HAMROUNI Jamil et ZOUINE Charline
4 rue Bernardot
- 11/05/2015 **Eliana MOUILLAS**
de MOUILLAS Sébastien et De Sa GUERREIRO Emilie
1, rue Sous la Côte

Mariages

- 14/03/2015 **Laurent DUVERNOIS & Virginie LEFEVRE**
8 Rue Derrière l'Eglise
 - 09/05/2015 **Didier MAIRE & Gloria PAJARES**
48 Avenue d'Altkirch à BELFORT
- ## Décès
- 03/02/2015 **GRILLON Thérèse**, veuve BONAZZI
3, rue de Goudant
 - 15/02/2015 **Joé MORANDINI**
12 Rue Derrière l'Eglise
 - 19/02/2015 **PASSUELLO Marie-Thérèse**, née CRELIER
11, rue de Belfort
 - 21/04/2015 **SALOMON Jocelyne**, née KOLB
32, rue de Charmois

Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

Services administratifs

✕ Secrétariat de Mairie

5 rue des Ecoles - **03 84 27 81 73**

Fax : **03 84 27 82 40**

mairie.bourgogne@wanadoo.fr

Les matins du mardi au samedi de 8h à 12h et les après-midi des lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30

✕ Espaces Verts et services techniques

Contactez le secrétariat de la Mairie

Services scolaires

• École Maternelle « Les Étoiles »

5 rue de la Varonne - **03 84 23 57 88**

• École Primaire

5 rue de la Varonne - **03 84 27 72 99**

• École du Centre

21 rue de Belfort - **03 84 27 72 83**

✕ Restauration scolaire & garderie périscolaire

3 rue Valbert : contactez le secrétariat de la Mairie

La poste

7 rue de Belfort - **03 84 27 82 14**

Du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30

Samedi matin, de 9h à 11h30

Services médicaux

✕ Docteurs

• Sylvie ROBERT, Médecin généraliste

2bis rue du Pâquis - **03 84 23 53 23**

• Paul EISENZIMMER, Médecin généraliste

1bis rue du Moulin - **03 84 27 85 60**

✕ Pharmacie

Pharmacie LEFEBVRE

2 rue de Delle

03 84 23 50 12

✕ Cabinet d'infirmières

Marie-Odile CZAPLEWSKI

et Maryse BEHRA

1 bis rue du Moulin - **03 84 54 17 22**

✕ Urgences

En cas d'urgence ou si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte :

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
N° EUROPEEN	112

• **Médecin de garde** : **3966** pendant la fermeture des cabinets médicaux la nuit, le week-end & les jours fériés mais pas en cas d'urgence (le 15)

• Cabinet de kinésithérapie

2 place du Marché à MORVILLARS

03 84 27 75 93

• Ambulances ORLANDI GUTH

5 rue de Goudant - **03 84 56 23 81**

ou **03 84 22 60 93**

Services sociaux

✕ CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Contactez le secrétariat de la Mairie

✕ Point Accueil Solidarité

(Assistante sociale du secteur)

24 fbg de Belfort à DELLE

03 84 56 21 57

ou **03 84 56 21 37**

✕ La Maison de l'Autonomie

(aide aux personnes âgées et aux handicapés)

Centre des 4 As à BELFORT

03 70 04 89 00

✕ Solidarité Action Sud

(repas à domicile), de 8h30 à 9h45,

104 Foyer Louis Clerc à DELLE

03 84 36 34 22

✕ SOS Amitié Belfort-Montbéliard

03 81 98 35 35

Eau

CAB

(Communauté de l'Agglomération Belfortaine)

Place d'Armes - 90020 BELFORT Cedex

- Collecte et déchetterie **03 84 54 24 24**

- Service eaux et assain. **03 84 90 11 22**

- Collecte des OM **03 84 90 11 77**

- Fax : **03 84 21 71 71**

environnement@agglo-belfort.fr

www.agglo-belfort.fr

Ordures ménagères et autres

✕ Déchets végétaux

Benne mise à disposition auprès du hangar municipal rue du Pâquis.

Suite à l'arrêté préfectoral n° 2012191-0002 du 9 juillet 2012, il est strictement interdit de brûler les déchets verts.

✕ Points de collectes sélectives

(verre uniquement) :

Rue Mozart, rue Thomas, rue Lablotier, rue Basse, rue du Pâquis.

✕ Ramassage des ordures ménagères : bac brun,

Tous les samedis matins, à sortir la veille

✕ Ramassage des emballages recyclables : bac à couvercle jaune,

tous les lundis des semaines paires, à sortir la veille.

Si problème : voir avec la CAB au 03 84 54 24 24

✕ Encombrants

déchetterie de DANJOUTIN, zone commerciale - contactez le service collecte des déchets ménagers

03 84 90 11 74 ou **03 84 54 24 24**

(se présenter la première fois avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour l'obtention d'une carte d'accès).

✕ Déchets dangereux des ménages

• **pour les batteries**, procéder comme pour les encombrants

• **pour les huiles minérales**, procéder comme pour les encombrants

• **Pour les autres déchets dangereux** (peinture, solvants, phytosanitaires...)

Les déposer auprès de la déchetterie de DANJOUTIN après avoir pris contact avec la CAB au **03 84 90 11 70** (ouverture en avril 2011)

✕ Ramassage des habits par LE RELAIS

Rue du Pâquis, à côté des ateliers municipaux.

Transports

✕ OPTYMO (lignes n° 3 & A)

13 rue de Madrid à BELFORT

N° vert 0800 304 863

ou **03 84 21 08 08**

Fax : **03 84 21 23 85**

www.smtc90.fr

ou www.optymo.fr

Commerces

✂ Boulangerie - pâtisserie

La Savoureuse

14 rue de Belfort - **03 84 27 87 59**

✂ Epicerie

VIVAL

8 rue de Belfort - **03 84 23 58 22**

✂ Salons de coiffure

• MB Coiffure

1 ter rue du Moulin - **03 84 23 57 77**

• L'Univ'Hair d'Ange

5, rue de Belfort - **09 83 64 69 26**

✂ Boucherie-charcuterie

Christian ZOBENBUHLER

19 rue de Belfort - **03 84 27 83 33**

✂ Pizzeria & restaurant

• CARLITO PIZZA - Restauration rapide

30 rue de Belfort - **03 84 27 86 22**

• L'amuse Bouche Restaurant

2 Bis rue du Pâquis - **03 84 29 89 72**

• TOGNACCI Michelle Pizza à emporter

Pizza Mimi - **06 64 33 10 76**

✂ Artistes - confection

• Au Fil de l'Aiguille Confection

1, rue de Belfort - **07 50 94 89 60**

• Les créations de Frédérique Confection

5 rue de la Treille - **03 84 54 18 61**

✂ Bâtiment

• Philippe BELLI

Gros-œuvre, travaux maçonnerie

21 rue de Delle - **03 84 27 74 59**

• MALNATI & CIE

Gros-œuvre, travaux maçonnerie

2 rue de la Baie - **09 54 15 53 18**

• Gérard GOBETTI

Chauffage vente installation

5 rue Basse - **03 84 27 81 93**

• BTS Réhabilitation Bâtiments

Rénovation

1 rue Haute - **03 84 23 58 84**

• BS-DÉPANNAGE

Plomberie-Sanitaire

15, rue de la Gare - **03 84 36 23 13**

ou **06 87 37 37 28**

• BSF Concept

Plâtrerie-Isolation-Peinture

16, rue Haute - **06 60 93 44 73**

• JF KOVACS

Artisan Tailleur de pierres -

Ferronnerie

Zone Industrielle de Bourgogne -

Morvillars - **06 80 92 76 85**

✂ Maison des Entreprises

• EUVRARD Sàrl

Entreprise de Peinture

7, rue Goudant - **03 84 21 90 39**

• AEMI EURL

Fabricant de moteurs et turbines

sauf moteurs d'avion et de véhicules

rue Goudant - **03 84 27 74 90**

• HB MONTAGE INDUSTRIEL

Montage transfert déménagement

machines & serrurerie

5 rue Goudant - **09 62 59 66 15** ou **03**

84 23 31 88

✂ Tabac-Presse

MASINI Mariette

18 rue de Belfort - Tél : **03 84 27 75 24**

✂ Divers

• GAEC PILLIOT Agriculteur

36 rue de Belfort - **03 84 27 70 38**

• AVPROPLETE

Multi-Services - **06 71 88 05 61**

Hébergement

✂ Gîte Rural

LANE Huguette et Pierre

10 rue sous la Côte - **03 84 27 84 78**

✂ Chambre d'Hôtes

Coté Grange

BONIN Marie-Claude et Jacques

16 rue Bernardot - **03 84 27 74 52**

Loisirs

✂ Médiathèque municipale

9, rue de Belfort - **03 84 54 13 19**

lundi 16h30 à 18h

mercredi 14h à 18h

vendredi 16h45 à 19h

samedi 9h30 à 12h et 14h à 17h30

<http://mediathequebourgogne.blogspot.fr>

✂ Artothèque

Tous les samedis de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.

Mairie de Bourgogne

5 rue des Écoles - **03 84 27 81 73**

✂ Gymnase

Rue Mozart - **03 84 27 78 24**

ou secrétariat de la mairie

✂ FR&AC

(Foyer Rural et d'Action, Culturelle)

3, rue Valbert - **03 84 27 73 72**

✂ École de Musique

3, rue de la Varonne - **06 72 05 57 76**

✂ Espace Gantner

(Atelier Multimédia)

1, rue de la Varonne - **03 84 23 59 72**

lespace@cg90.fr

